TRANSPORT

Suspension des transports scolaires pour la matinée du 11 février 2021



En lien avec l'Éducation Nationale et le Conseil départemental, le Préfet de Seine-et-Marne a décidé de procéder à la suspension des transports scolaires pour la matinée du 11 février jusqu'à 11h sur l'ensemble du département.

Créé le : 11/02/2021

Pour suivre en temps réel les conditions de circulation des bus en Ile de France, consultez le site www.transdev-idf.com

arrêté n°2021/CAB/SIDPC/160 (/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/scan_10-02-2021-181057.pdf)

PDF
969.53 Ko